

# Pourquoi la CGT quitte la négociation de l'accord formation alternance à GRDF ?

## Le contexte et la qualité de la négociation

La loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" du 5 septembre 2018 a bouleversé le monde de la formation professionnelle. Force est de constater que les salariés ont beaucoup à perdre en termes de moyens, de temps et de qualité de la formation. La Direction a lancé des négociations en vue d'un nouvel accord formation /alternance en mars 2021. Elle s'est alors engouffrée dans la brèche en proposant un accord moins disant que le précédent.

Rappelons que la loi a certes évolué dans le mauvais sens mais elle ne reste qu'une base minimale de référence. L'entreprise peut faire mieux. C'est une question de volonté, de priorités et d'ambition.

**Les négociateurs CGT n'ont eu de cesse de faire des propositions** ([consultables ici](#)) pour que tous les salariés de l'entreprise disposent d'outils et de moyens de formation conséquents et de qualité.

**Malheureusement, le compte n'y est pas.**

En savoir +

Nos propositions



## Energy Formation

Au mois de mai, **les négociateurs CGT ont interpellé la Direction en s'inquiétant que le sujet d'Energy Formation ne soit pas abordé dans l'accord. Il s'agit pourtant de l'organisme principal de formation interne à GRDF.** Mais c'est aussi une référence pour de nombreuses entreprises. La Direction s'est contentée de répondre qu'une concertation sur Energy Formation allait débuter avec les Organisations Syndicales indépendamment de l'accord.

Autrement dit, elle voulait négocier et signer un accord sans que les négociateurs ne sachent quel serait l'avenir d'Energy Formation ni quels moyens lui seraient alloués. C'est pour nous inacceptable.

Finalement, elle s'est contentée de présenter un dossier, pour information aux élus en CSE-C, sur l'adaptation de la formation pour rattraper un soi-disant retard lié au COVID. **Les élus au CSE-C ont alors réclamé une véritable consultation de l'instance sur l'avenir d'Energy Formation, des Mercuriens et plus largement de la formation et de l'alternance à GRDF. La Direction a refusé.**

« Nous accompagnons des clients très divers, en France et à l'international : les entités du groupe GRDF, GRTgaz, Elengy mais aussi des entreprises du secteur de l'automobile, du BTP, de l'immobilier, du transport, de la restauration collective, etc. »

Source :  
<https://energyformation.grdf.fr/energy-formation-la-formation-gaz-pour-vous>



La CGT a alors soumis au vote une résolution dans laquelle elle lui demandait de répondre à de nombreuses questions sur ces points (*vous pouvez consulter ici la résolution*). Cette résolution, portée par les élus CGT, demandait également que les négociations de l'accord Formation/Alternance soient suspendues.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des organisations syndicales et les représentants du personnel ont quitté la séance en signe de protestation.



En savoir +

Résolution portée par les élus CGT



### Concernant les mercuriens :

La direction de GRDF envisage que certains le soient à temps plein. Ce projet a fait réagir la CGT qui revendique pour cette population :

- ⇨ Un autre intitulé de poste pour ces emplois. S'ils font de la formation à temps plein, ils doivent être formateurs,
- ⇨ Une classification en GF claire : à minima dans la plage 7-9, y compris pour les agents du collège exécution,
- ⇨ Un rattachement hiérarchique direct à Energy Formation avec un positionnement en région,
- ⇨ Une formation adaptée de ces formateurs,
- ⇨ La publication systématique des postes laissés vacants dans les unités.

La Direction l'a balayée d'un revers de main en rédigeant un constat de carence pour ce point de l'ordre du jour du CSE-C. Elle le considère comme traité et a maintenu son calendrier de fin de négociation de l'accord.

Ce 29 septembre, elle a convoqué les négociateurs à une réunion plénière conclusive de cette négociation. La CGT a refusé d'y participer pour deux raisons :

- ❶ Le respect de la résolution adoptée par les élus du CSE-C de juillet 2021,
- ❷ L'analyse du peu d'éléments fournis par la Direction qui nous fait craindre un avenir sombre pour Energy Formation, notamment en termes d'emplois, de moyens et d'avenir.

## En conclusion

La Direction ne peut pas dire aux négociateurs qu'elle transmettra à une autre instance les éléments de contexte indispensables à la négociation et ne pas répondre aux questions des membres de cette même instance.

Elle ne peut pas non plus circonscrire les négociations au seul regard d'un texte de loi sans respecter les élus du personnel et leurs prérogatives.

**Pour la CGT, il est impensable de négocier cet accord sans que le cadre de la formation ait été clairement défini au préalable.**

Nous appelons la Direction à plus de transparence et de loyauté et à prolonger le calendrier des négociations.



Toutes et tous ensemble pour **DÉFENDRE** nos droits, en **CONQUÉRIR** de nouveaux et **CONSTRUIRE** un monde plus juste, fraternel et solidaire.

JE REJOINS LA FNME-CGT  
<https://jemesyndique.com>



SCAN ME

